



NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :

Merci de cocher toutes les options souhaitées dans les tableaux ci-dessous

FRAIS D'INSCRIPTION SCOLARITE

PRESTATION	REGLEMENT	1 ^{ER} ENFANT	2 ^{EME} ENFANT ET SUIVANTS
Frais d'adhésion annuelle	En une seule fois à l'inscription	350 €	350 €

- Les frais d'inscription ne sont dus qu'une fois par enfant à l'inscription.

FRAIS DE SCOLARITE

REGLEMENT	1 ^{ER} ENFANT	2 ^{EME} ENFANT	3 ^{EME} ENFANT
<i>Paie ment annuel (Juillet)</i>	7 090 €	6 590 €	6 090 €
<i>Paie ment trimestriel (Juillet / Novembre / Mars)</i>	2 404€	2 237 €	2 070 €
<i>Paie ment mensuel (de Juillet à Juin)</i>	611€	570€	528€

RESTAURATION SCOLAIRE

NB DE REPAS / SEMAINE	REGLEMENT	MATERNELLE	ELEMENTAIRE
4	Paie ment annuel (Septembre)	820€	850€
	En 3 fois (Sept / Janv / Avr)	289€	299€
3	Paie ment annuel (Septembre)	615€	638€
2	Paie ment annuel (Septembre)	410€	430€
1	Paie ment annuel (Septembre)	210€	220€
Inscription ponctuelle	Sur fracture trimestrielle	7€ / repas	7€ / repas

GARDERIE PERISCOLAIRE / AIDE AUX DEVOIRS

Matin (7h30 – 8h45)	0,70€ / quart d'heure
Soir (16h00 – 18h30)	1,00€ / quart d'heure



WEDNESDAY CLUB / HOLIDAY CLUB

PRESTATION	REGLEMENT	1 ^{ER} ENFANT	2 ^{EME} ENFANT ET SUIVANTS
Frais d'adhésion annuelle	En une seule fois à l'inscription annuelle	25 €	10 €

PRESTATION		RÈGLEMENT	Par ENFANT		
TARIFS	INSCRIPTION ANNUELLE WEDNESDAY CLUB	Journée complète (repas inclus)	En une seule fois à l'inscription (<i>Septembre</i>)	1 170€	
			Règlement en 3 fois (<i>Septembre / Décembre / Février</i>)	3 x 400€	
		Matinée (sans repas – départ entre 12h00 et 12h15)	En une seule fois à l'inscription (<i>Septembre</i>)	870€	
			Règlement en 3 fois (<i>Septembre / Décembre / Février</i>)	3 x 300€	
		Après-midi (sans repas – arrivée entre 13h00 et 13h30)	En une seule fois à l'inscription (<i>Septembre</i>)	870€	
			Règlement en 3 fois (<i>Septembre / Décembre / Février</i>)	3 x 300€	
		Matinée (avec repas – départ entre 12h30 et 13h30)	En une seule fois à l'inscription (<i>Septembre</i>)	1070€	
			Règlement en 3 fois (<i>Septembre / Décembre / Février</i>)	3 x 370€	
INSCRIPTION PONCTUELLE	Journée complète (repas inclus)	Facturation à la prestation	40€		

Pour le Holiday Club, merci de nous adresser un mail pour inscrire les enfants sur la période souhaitée.

MODES DE REGLEMENTS

Remarques préalables :

- Les règlements par virement ne sont pas autorisés
- Le mode de règlement sélectionné doit être le même pour toutes les prestations
- Les règlements en espèces sont admis sur demande

PRELEVEMENT :

CHEQUE :



La facturation des frais de scolarité débute au mois de juillet de chaque année. Tous les prélèvements et dépôts en banque des chèques correspondant aux montants à acquitter se font le 05 du mois concerné et après émission de la facture qui vous est envoyée quelques jours avant.

Toute facture non réglée à échéance entraînera de plein droit, et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités de retard à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, et d'une indemnité forfaitaire minimale de 40 (quarante) euros pour frais de recouvrement.

Tout enfant inscrit à l'École Bilingue des Petits Kids est engagé sur 12 mois. Si l'enfant quitte l'école en cours d'année, une pénalité de 200€, par mois de scolarité restant, sera appliquée.

L'abonnement pour le restaurant scolaire se fait pour l'année entière avec la possibilité de ne déjeuner à l'école qu'un ou plusieurs jours par semaine. Aucun repas non pris ne sera remboursé sauf en cas de longue maladie à partir du 8ème jour et sur présentation d'un certificat médical.

L'utilisation de la garderie périscolaire est très flexible. Inutile de réserver à l'avance. La facturation aura lieu à la fin de chaque période scolaire en fonction des heures de présence consommées. Les enfants doivent être enregistrés par vos soins à leur arrivée le matin et à leur départ le soir. Tout créneau de garderie commencé est dû. Tout enfant qui arrive avant l'heure de début de la classe (8h30 pour les maternelles et 8h45 pour les élémentaires) ou qui part après la fin de la classe (16h15 pour les maternelles et 16h30 pour les élémentaires) est automatiquement enregistré en garderie.

Si vous optez pour un règlement trimestriel ou mensuel par chèques, merci de nous remettre la totalité des chèques dès l'inscription, et au plus tard fin juin.

Si le mode de règlement « prélèvement » est sélectionné, merci de joindre un RIB et de nous retourner le mandat d'autorisation de prélèvement SEPA dûment rempli et signé au plus tard fin juin.

Les tarifs sont révisables chaque début d'année scolaire.

Les soussignés, parents deattestent avoir pris connaissance des tarifs et conditions d'inscription à l'École Bilingue des Petits Kids et en accepter tous les termes.

A....., le.....

Signature du parent 1 :

Signature du parent 2 :